

Le coût de la formation

Droits d'inscription universitaire (environ 181,57€), plus sécurité sociale étudiante (environ 203€), et éventuellement mutuelle.

Le coût du déplacement et de l'hébergement pendant les stages est à la charge des étudiants.

Informations sur les financements

Demandes de bourses d'enseignement supérieur et de logement en cité universitaire.

Les dossiers doivent être saisis sur le site :

www.crous-bordeaux.fr

Date limite de dépôt : fin avril

Demandes d'aide financière

- **Candidats inscrits au Pôle emploi** : Plan action pour la recherche d'emploi (Pare) : s'adresser à votre agence.
- **Stage d'insertion et de formation à l'emploi (Sife)** : Adressez-vous au Pôle emploi dont vous dépendez.
- **ASP : (Agence de Services et de Paiement)** : si vous êtes privé d'emploi et non indemnisé par le Pôle emploi, adressez-vous au secrétariat de l'IUT.
- **RSA** : formation dans le cadre d'un contrat d'insertion. Adressez-vous à la Commission locale d'insertion.
- **ARF** : s'adresser au Pôle emploi.
- **Candidats salariés en activité** : CIF (Congé Individuel de Formation) : adressez-vous à votre employeur.

À SAVOIR

Le programme pédagogique national intégral est disponible par **téléchargement** sur le site du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche :

www.education.gouv.fr

Diplôme Universitaire de Technologie

Animation Sociale et Socioculturelle ASSC

UNE FORMATION
À L'ÉCOUTE DES
ÉVOLUTIONS DE
LA SOCIÉTÉ

Les études se déroulent sur quatre semestres : 1620 heures de formation encadrée (cours, travaux dirigés, séminaires) complétée par une formation dirigée de 300 heures (projets tuteurés, travaux d'étude et de recherche personnels ou collectifs) et treize semaines de stage.

Le rythme d'étude a lieu à raison de 30 à 35 heures hebdomadaires de formation ou de stage.

L'enseignement, à la fois théorique et pratique, est assuré par des universitaires et des professionnels.

Les diverses disciplines sont regroupées en plusieurs unités d'enseignement, elles-mêmes découpées en modules capitalisables.

Objectif

L'option Animation sociale et socioculturelle du département Carrières sociales de l'IUT Michel de Montaigne Bordeaux 3 a pour vocation de former des animateurs destinés à intervenir dans de nombreux champs de la vie sociale et culturelle : socio-éducatif, loisirs, tourisme, formation, culture, relations interculturelles, etc.

Pour s'adapter aux diverses fonctions et niveaux de responsabilité de la profession (animateur, responsable de secteur, directeur...), une pédagogie originale articule enseignement théorique et formation pratique.

En semestres 1 et 2, l'accent est mis sur la connaissance des différents champs de l'animation socioculturelle et sur l'acquisition d'outils théoriques et méthodologiques propres aux différentes disciplines du programme. En semestres 3 et 4, les étudiants peuvent approfondir différents champs en fonction de leur projet d'insertion dans la vie active.

Contenu de la formation

La formation est répartie en quatre unités d'enseignement

UE1 : Connaissance de l'environnement institutionnel

- Les institutions territoriales nationales et européennes
- Les enjeux économiques et sociaux
- Les politiques publiques
- L'environnement juridique
- L'organisation et les acteurs de la société civile

UE2 : Sociétés, populations et publics

- Population et territoire
- L'individu et le groupe
- Analyse de la société
- Analyses de pratiques professionnelles

UE3 : Méthodes, techniques et langages

- Expression et communication
- Langues et cultures étrangères
- Outils informatiques
- Méthodologie d'enquête et de diagnostic
- Méthodologie du projet
- Gestion
- Techniques de négociation et de médiation

UE4 : Pôle professionnel

- Stage en situation professionnelle (treize semaines)
- Mémoire d'initiation à la recherche

ASSC

125 places sont ouvertes dans le cycle en 2 ans.
Le recrutement se fait après admissibilité sur dossier et réussite aux épreuves d'admission.

Débouchés

Le DUT (diplôme universitaire de technologie) permet d'exercer la fonction d'animateur dans des centres sociaux, des services municipaux d'animation, des MJC, des foyers de jeunes, des centres d'accueil périscolaire, des organismes d'animation du troisième âge, des organismes de formation en vue d'une insertion sociale et professionnelle, des ateliers d'expression et de création, des centres culturels, etc.

Le DUT permet également d'envisager l'accès à des études complémentaires comme des licences professionnelles ou générales.

Dossier de candidature

Dépôts des candidatures : de mi-janvier à mi-mars

- Site postbac : www.admission-postbac.fr

Peuvent déposer un dossier :

- les élèves de terminales (**toutes séries**) sans attendre les résultats du bac
- les bacheliers
- les étudiants déjà inscrits à l'université
- les étudiants de niveau bac+2 peuvent éventuellement obtenir leur diplôme en deux semestres sous réserve de décision du jury

Une pré-sélection est faite sur dossier selon les critères suivants :

- pour les non-bacheliers** : expériences professionnelles et acquis personnels.
- pour les élèves de terminale** : bulletins scolaires de seconde, première et terminale, notes du bac de français et expériences personnelles dans le développement ou la solidarité.
- pour les bacheliers** : bulletins scolaires de seconde, première et terminale, notes du baccalauréat, attestation d'inscription à l'université et notes obtenues, attestations d'expériences pré-professionnelles et associatives.
- pour les diplômés de l'enseignement supérieur** : niveau du diplôme et expériences professionnelles.

Des expériences diverses et réfléchies, ainsi qu'un exposé convaincant des motivations sont pris en compte pour évaluer votre désir d'accéder à un métier dans le domaine de l'animation du développement.

Examens

Le candidat sélectionné participe à un entretien collectif qui est suivi d'un entretien individuel devant un jury composé d'un enseignant et d'un professionnel, au cours duquel sont appréciés le niveau de culture générale et les motivations du candidat ainsi que son degré de connaissance et d'expérience dans le champ de l'animation et sa capacité d'autonomie et son projet.

Les candidats français ou étrangers résidant hors métropole peuvent être admis directement après étude de leur candidature. Les candidats français ou étrangers résidant hors métropole peuvent être admis directement après étude de leur dossier de candidature.

Pour plus d'information rendez-vous sur le site :

www.iut.u-bordeaux3.fr/metiers/animation